

Question écrite

Madame Nicole BORVO COHEN-SEAT attire l'attention de Madame la Ministre de la Culture et de la Communication sur le Palais de la Découverte à Paris.

Elle lui rappelle tout d'abord à ce sujet que sa question n° 04343 du 08/05/2008 est toujours sans réponse. Par ailleurs il est à noter que les personnels se sont prononcés quasi unanimement contre le processus de fusion envisagé par l'État et ont avancé un certain nombre de propositions concernant le devenir du Palais de la Découverte. Ils considèrent que leur mission de diffusion de la culture scientifique est d'abord une mission éducative et que leur place est à l'interface entre recherche et éducation à l'Université. Par conséquent ils pensent qu'il serait plus logique que les lignes budgétaires concernant le Palais de la Découverte soient inscrites dans le programme de la LOLF 150 action 13, relevant du ministère de la recherche, plutôt que le programme LOLF 186 qui relève de la Culture comme c'est envisagé actuellement. D'autant que la mission « Recherche et enseignement supérieur » (MIREs) qui les finance dépend du ministère de la recherche. Par un souci de cohérence ils souhaitent un changement de tutelle. Elle lui demande ce qu'elle compte faire en vue d'entamer un dialogue social à ce sujet. Par ailleurs ne serait-il pas opportun que le rapport des inspections générales des finances, de l'administration des affaires culturelles et de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche de novembre 2006 dont ont eu connaissance notamment la direction du Palais de la Découverte et certains parlementaires, soit rendu public ou à défaut que les représentants du personnel en aient un exemplaire et ce dans un souci de transparence et de mener à bien un dialogue social constructif ?

Paris, le 16 juillet 2008

Nicole BORVO COHEN-SEAT, Sénatrice Communiste de Paris, Présidente du Groupe Communiste Républicain et Citoyen au Sénat